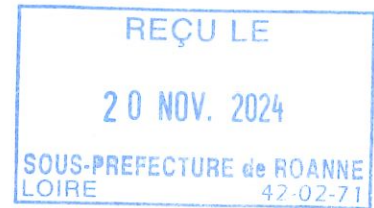


Mairie

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Arrondissement de ROANNE
Canton de CHARLIEU

Commune de MAIZILLY



PROCÈS-VERBAL

Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 11

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, vingt-et-un octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 16 octobre 2024 s'est réuni en **séance ordinaire**, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 16 octobre 2024

<u>Présents</u> :	Mme LEBEAU Colette,	Maire
	M. CHASSAGNE Jean-Paul,	1 ^{er} Adjoint
	Mme LEBON Marie-Josée,	2 ^{ème} Adjointe
	M. DUHEZ Didier,	3 ^{ème} Adjoint
	Mme MEILLER Laetitia,	Conseillère
	M. LOPEZ Anthony,	Conseiller délégué
	M. PATIN Raphaël	Conseiller délégué
	Mme BOISSE Sabrina,	Conseillère déléguée
	Mme VIVIER Angélique,	Conseillère déléguée

Absents excusés ayant donné procuration : Mme SANCHES Véronique, Conseillère ; M. SAFER Michel, Conseiller ;

Secrétaire de séance : M. CHASSAGNE Jean-Paul, 1^{er} Adjoint

Madame le Maire Colette LEBEAU, ouvre la séance à 19h13 et donne lecture au Conseil Municipal des procès- verbaux de la séance du 23 septembre 2024, qui est approuvé et signé à l'unanimité.

Madame le Maire Colette LEBEAU fait procéder au vote de la ou le secrétaire de séance. Monsieur CHASSAGNE Jean-Paul, 1^{er} Adjoint, est désigné secrétaire de séance.

DÉCISION DU MAIRE

Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a prise aux membres du Conseil Municipal.

➤ Demande photographie du cimetière pour élaboration plan et suivi

Madame le Maire expose l'importance de faire une mise à jour du plan du cimetière, elle a donc fait appel à un photographe pour avoir des clichés représentatifs et actuels du cimetière, afin de pouvoir faire une mise à jour du plan. Le budget pour cette action est de 150€.

19h27 arrivé de monsieur Patin Raphaël, Conseiller délégué.

➤ Réalisation du plan de la commune

Madame le Maire informe qu'elle souhaite avoir un plan correct de la commune, en effet actuellement aucun plan de la commune n'a été fait et il est souvent compliqué de travailler sans. Après quelque renseignement pris, il faut un budget d'environ 1500€ pour la réalisation professionnelle d'un plan. Madame le Maire souhaite faire faire ce plan. Elle demande au Conseil Municipal quel serait la composition souhaitée pour la réalisation de cette demande. Le Conseil Municipal se met d'accord sur la conception de cette carte et laisse à la charge de madame le Maire la réalisation.

➤ Stagiairisation de Théo RAEDERSDORFF

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans la continuité du contrat de travail à durée déterminée d'un agent technique et les souhaits du Conseil Municipal, elle a pris un arrêté de stagiairisation afin de titulariser cet agent. Elle rappelle au Conseil Municipal, les démarches de titularisation.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Délibérations

- 2024-034 : Devis SIEL ENERGIE éclairage escaliers communaux
- 2024-035 : Devis SARL GUICHON mise en conformité escaliers communaux
- 2024-036 : Devis CCSM gardes corps conformité
- 2024-037 : Demande de subvention départementale, accessibilité du bourg, escaliers communaux
- 2024-038 : Modification du tableau des effectifs
- 2024-039 : Modification quotité horaire agent technique
- 2024-040 : Règlement intérieur salle de réunion (REU)
- 2024-041 : Déclaration de valeur eau et assainissement
- 2024-042 : RPQS Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin

Questions diverses

- 1- Finances de la commune, synthèse de l'évolution financière de la commune
- 2- Demande installation carport, comité des fêtes
- 3- Calendrier des dates de manifestations 2025
- 4- Conventions des associations

Tour de table des Elus

- Compte rendu réunion du sénateur TISSOT
- Compte rendu réunion du SIEL
- Compte rendu réunion du Syndicat des Eaux
- Commande devis volets et portes, salle foyer des associations et appartements communaux

DÉLIBÉRATIONS

➤ 2024-034 : Devis SIEL ENERGIE éclairage escaliers communaux

Madame le Maire présente au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de l'éclairage des abords et escaliers de la mairie et de l'église. Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le comité et le bureau, le SIEL Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents. Par transfert de compétences de la commune de Maizilly, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Département de la Loire, le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, l'union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	% - PU	Participation commune	Participation CDC
Eclairage des abords et escaliers de la mairie	14 399 €	45.0 %	6 479 €	0 €
Eclairage des abords et escaliers de l'église	6 378 €	45.0 %	2 870 €	0 €
TOTAL	20 777 €		9 350 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly, avec 11 voix pour

- Prend acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de l'éclairage des abords et escaliers de la mairie et de l'église, dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après études des travaux, le dossier sera soumis à Madame le Maire Colette LEBEAU, pour information et exécution.
- Prend acte que des travaux relevant de la compétence de Charlieu-Belmont Communauté seront assurés en coordination avec la métropole et que le chantier ne pourra débuter qu'après délibération de Charlieu-Belmont Communauté.
- Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- Prend acte que le versement du fond de concours au SIEL-TE est effectué en une seule fois.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces à intervenir

➤ 2024-035 : Devis SARL GUICHON mise en conformité escaliers communaux

Madame le Maire présente au conseil municipal les devis de la SARL GUICHON, Le Blanc 42670 BELLEROCHE, pour un montant de 30 375.00€ HT, soit 36 450.00€ TTC.

Devis détaillés et annexés ci-dessous :

ESCALIER MAIRIE

8 525.00€ HT, SOIT 10 230.00€ ttc

ESCALIER EGLISE

17 350.00€ HT, SOIT 20 820.00€

ACCÉS CIMETIERE

4 500.00€ HT, SOIT 5 400.00€

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX 30 375.00€ HT 36 450.00€ TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal valide le devis.

➤ **2024-036 : Devis CCSM gardes corps conformité escaliers**

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de la SARL C.C.S.M, pour un montant de 3 545.00€ HT, soit 4 254.00€ TTC. Le Conseil Municipal valide le devis.

➤ **2024-037 : Demande de subvention départementale, accessibilité du bourg, escaliers communaux**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'une demande de subvention pour pouvoir réaliser les travaux de mises en conformités des escaliers communaux. La charge financière d'un tel projet est de 51 924€00 TTC. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal valide la demande d'une subvention.

➤ **2024-038 : Modification du tableau des effectifs**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'augmentation de la quotité d'heures de temps de travail d'un agent de voirie, par demande de mutation, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs en conformité avec l'article L 313-1 du code général de la fonction publique. Le Conseil Municipal valide la mise à jour du tableau des effectifs.

➤ **2024-039 : Modification quotité horaire agent technique**

Madame le Maire informe l'assemblée :

Compte tenu de la demande de mutation de Monsieur BUISSON Dominique en date du 3 juillet 2024, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant. Madame le Maire propose à l'assemblée, conformément aux dispositions fixées aux articles L 313-1 et L 542-2 et 3 du code général de la fonction publique, de modifier la quotité horaire de l'emploi agent polyvalent créé initialement à temps non-complet par délibération pour une durée de 15 heures par semaine, en emploi agent polyvalent 25h hebdomadaire. Le Conseil Municipal valide cette nouvelle quotité horaire.

➤ **2024-040 : Règlement intérieur salle de réunion (REU)**

Madame le Maire présente le règlement intérieur de la salle de réunion (REU), qui avait été demandé au précédent conseil et en donne lecture. Le Conseil Municipal valide le règlement.

➤ **2024-041 : Déclaration de valeur eau et assainissement**

Madame le Maire, présente un mail de la direction Territoire Loire Auvergne reçu en mairie, pour la Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable / pour la performance des systèmes d'assainissement collectif.

Par manque d'information la délibération est ajournée.

➤ **2024-041 : RPQS Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin**

Madame le Maire donne lecture du Rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable (RPQS). Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le rapport 2023.

QUESTIONS DIVERSES

➤ 1- Finances de la commune, synthèse de l'évolution financière de la commune

Madame le Maire donne lecture d'une synthèse de la valorisation financière et fiscale 2023, émis par le CDL.

➤ 2- Demande installation carport, comité des fêtes

Madame le Maire fait part d'une demande du Comité des Fêtes pour l'installation d'un carport ou abri sur le terrain de boule appartenant à la commune. Le Conseil Municipal met en réflexion cette demande et vas se renseigner des démarches à suivre.

➤ 3- Calendrier des dates de manifestations 2025

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a engagé la rédaction du bulletin municipal de 2024 pour une distribution début janvier avant les vœux du maire. Elle souhaite donc que le calendrier des manifestations de l'année 2025 soit mis en place rapidement. Un mail a été envoyé aux associations de la commune pour avoir leurs dates de manifestations. Il convient de prévoir celles de la mairie.

Les dates retenues pour 2025 sont

- 11 Janvier 2025 Vœux du Maire, ERA
- 26 Janvier 2025 Apéritif saint Vincent St Blaise, FOYER
- 12 avril 2025 Chasse aux œufs, REU
- 7 juin 2025 Pique-Nique des Maizillons, ERA
- 29 novembre repas des ainés, REU
- 10 Janvier 2026 Vœux du Maire, ERA

➤ 4- Conventions des associations

Madame le Maire demande la préparation des conventions des associations afin qu'elles puissent être signées en fin d'année par les présidents d'associations. L'élus en charge de la rédaction prend bonne note et prévoit celles-ci.

PAROLE AUX ELUS

Madame le Maire donne la parole aux élus.

➤ Compte rendu réunion du sénateur TISSOT

Madame le Maire présente le compte rendu de la réunion du sénateur TISSOT.

➤ Compte rendu réunion du SIEL

Le 2^{ème} adjoint présente le compte rendu de la réunion du SIEL. Le SIEL défend les intérêts des petites communes par rapport aux grosses, afin de garder du statut. L'installation des éclairages led continue son chemin. Les tarifs restent équilibré et stable. Il informe que l'installation des boitiers fibre est gratuite jusqu'à fin 2025. Le réseau ROC (Réseau Objets Connectés) est en voie de développement. Prime chaleur d'avenir, pour les systèmes de chauffage, bois, géothermie, solaire thermique, ils accompagnent dans les démarches. Horloges connectées en cours de développement. Le câblage fibre aérien pose beaucoup de problème.

➤ Compte rendu réunion du Syndicat des Eaux

Le compte rendu sera envoyé aux élus

➤ Commande devis remplacement volets et portes, salle foyer des associations et appartements communaux

Madame Vivier Angélique présente le devis.

Après épuisement des délibérations et divers, la séance est levée à 22h03.

Approbation du présent Procès-Verbal le 18 / 11 / 20 24

Nom Prénom	Fonction	Signature
LEBEAU Colette	Maire	
CHASSAGNE Jean-Paul	1 ^{er} Adjoint Secrétaire de séance	
LEBON Marie-José	2 ^{ème} Adjointe	
DUHEZ Didier	3 ^{ème} Adjoint	
MEILLER Laëtitia	Conseillère	
LOPEZ Anthony	Conseiller délégué	
PATIN Raphaël	Conseiller délégué	
SANCHES Véronique	Conseillère	Absente a donné pouvoir à Colette LEBEAU
BOISSE Sabrina	Conseillère déléguée	
VIVIER Angélique	Conseillère déléguée	
SAFER Michel	Conseiller	Absent a donné pouvoir à J.P CHASSAGNE

